

LE CESA  
01.41.78.60.60.

A CRÉTEIL, le 27/11/2013



OBJET : **convocation** aux tests d'entrée en formation BPJEPS AGFF

### Fleury Amandine

Je vous confirme que vous êtes convoqué(e) pour les tests d'entrée en formation BPJEPS AGFF pour les épreuves suivantes :

- 1) Exigences préalables
- 2) Tests de sélection, sous condition de réussite des exigences préalables

Vous devez vous présenter **muni(e) de cette convocation** et de votre pièce d'identité aux dates et horaires suivants pour les épreuves concernées (prévoir une arrivée sur le lieu d'épreuve 15 minutes avant l'horaire indiqué) :

Epreuves	Jours de convocation du stagiaire	Horaires de convocation du stagiaire	Lieu de déroulement de l'épreuve
Exigences préalables mention C Suivi de cours	Lundi 2 décembre	8h30	Salle de danse : INSEP
Exigences préalables mention D Muscultation			Salle de muscultation OMNES - INSEP
Animation de séance Fitness (C)			
Prise en charge individualisé (D)			
Entretien oral	Mercredi 4 Décembre		
Vam eval	Vendredi 6 Décembre		Complexe sportif baldi - ROMAINVILLE
Ecrit			

(Si il y a une ou plusieurs cases de vides vous n'êtes pas convoqué ou dispensé de cette épreuve)

Les épreuves se déroulent sur 4 sites de formation :

- 1) « INSEP » : INSEP - 11 avenue du Tremblay - 75012 PARIS - Métro 1, arrêt Château de Vincennes, puis bus 112, arrêt INSEP.
- 2) « COMPLEXE SPORTIF BALDI - ROMAINVILLE » : COMPLEXE SPORTIF BALDIT 58, avenue Stalingrad 93230 ROMAINVILLE, Métro 11 "Mairie des Lilas" puis bus 129 arrêt Place Carnot.
- 3) « BUREAU CESA - MONTREUIL » : 31 rue Jean Jacques Rousseau, 93100 MONTREUIL, code de porte d'entrée : 27 11
- 4) « CERCLE TISSIER - VINCENNES » : Cercle TESSIER, 108, rue de Fontenay, 94300 VINCENNES.

Sportivement,

Aurélien Le Jeune - aurelien.lejeune@lecesa.com